
États financiers de la Fondation des YMCA du Québec

31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État de la situation financière.....	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires.....	8-13
Annexe.....	14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation des YMCA du Québec

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation des YMCA du Québec (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, l'audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de la Fondation et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des revenus de dons et contributions, de l'(insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, de l'actif à court terme et des produits reportés au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 et des soldes de fonds au 31 décembre 2022, au 31 décembre 2021 et au 1^{er} janvier 2021. Nous avons également exprimé une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice précédent en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport à la communauté, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport à la communauté avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 25 mai 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

Fondation des YMCA du Québec

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Notes et annexe	2022			2021
		Fonds général	Fonds de dotation	Total	Total
		\$	\$	\$	\$
Produits					
Dons et contributions	A	2 881 796	—	2 881 796	2 469 728
(Pertes) revenus de placement	4	(140 134)	—	(140 134)	550 506
Subvention salariale d'urgence du Canada		11 425	—	11 425	103 533
		2 753 087	—	2 753 087	3 123 767
Charges					
Charges de fonctionnement					
Ressources humaines	5	171 865	—	171 865	95 207
Administration et communications		90 567	—	90 567	66 536
		262 432	—	262 432	161 743
Charges inhérentes aux produits	7				
Dons et contributions	5	700 644	—	700 644	430 725
Frais de gestion – Fonds de dotation		33 228	—	33 228	32 649
		733 872	—	733 872	463 374
		996 304	—	996 304	625 117
Excédent des produits sur les charges avant contributions		1 756 783	—	1 756 783	2 498 650
Contributions à Les YMCA du Québec	6	2 266 646	—	2 266 646	2 240 817
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(509 863)	—	(509 863)	257 833

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation des YMCA du Québec
État de l'évolution des soldes de fonds
Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Fonds général	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$
Soldes au 1 ^{er} janvier 2021	118 381	5 399 241	5 517 622
Excédent des produits sur les charges	236 332	21 501	257 833
Virement interfonds	2 981	(2 981)	—
Soldes au 31 décembre 2021	357 694	5 417 761	5 775 455
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(509 863)	—	(509 863)
Virement interfonds	23 211	(23 211)	—
Soldes au 31 décembre 2022	(128 958)	5 394 550	5 265 592

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

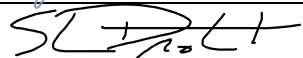
Fondation des YMCA du Québec
État de la situation financière
au 31 décembre 2022

	Notes	Fonds général		Fonds de dotation		Total
		2022	2021	2022	2021	2022
		\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
À court terme						
Encaisse		1 163 852	1 397 894	46 278	25 195	1 210 130
Somme due par le Fonds de dotation		646 383*	1 765 902*	—	—	—
		1 810 235	3 163 796	46 278	25 195	1 210 130
Dépôt de garantie		—	49 660	—	—	49 660
Placements	2	—	—	5 994 655	7 158 468	5 994 655
Autre placement		68 284	68 284	—	—	68 284
		1 878 519	3 281 740	6 040 933	7 183 663	7 273 069
Passif						
À court terme						
Somme à payer à Les YMCA du Québec	6	1 157 457	1 405 942	—	—	1 157 457
Somme due au Fonds général		—	—	646 383*	1 765 902*	—
Produits reportés	8	850 020	1 518 104	—	—	850 020
		2 007 477	2 924 046	646 383	1 765 902	2 007 477
Soldes de fonds						
Grevés d'une affectation d'origine externe	9	—	—	4 286 274	4 307 775	4 286 274
Grevés d'une affectation d'origine interne	10	—	—	1 108 276	1 109 986	1 108 276
Non affectés		(128 958)	357 694	—	—	(128 958)
		(128 958)	357 694	5 394 550	5 417 761	5 265 592
		1 878 519	3 281 740	6 040 933	7 183 663	7 273 069

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 _____, administrateur
 _____, administrateur

Fondation des YMCA du Québec**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(509 863)	257 833
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	1 652 911	(89 054)
Amortissement des produits reportés	138 117	(368 565)
	1 281 165	(199 786)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	49 660	9 626
Dépôt de garantie	—	—
Somme à payer à Les YMCA du Québec	(248 485)	(265 766)
Produits reportés	(806 202)	524 012
	276 138	68 086
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(912 976)	(546 316)
Cession de placements	423 879	555 108
	(489 097)	8 792
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(212 959)	76 878
Encaisse au début	1 423 089	1 346 211
Encaisse à la fin	1 210 130	1 423 089

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Fondation des YMCA du Québec (la « Fondation »), constituée le 13 juillet 1983 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), a été établie pour appuyer l'association de Les YMCA du Québec et pour assurer sa pérennité en faisant connaître l'incidence de son action communautaire, en recueillant des fonds pour la soutenir et en administrant ces fonds de façon responsable. La Fondation est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Fonds général

Les produits et les charges liés aux activités de financement et d'administration sont présentés dans le Fonds général.

Fonds de dotation

Les dotations sont constatées dans le Fonds de dotation. Les revenus de placement tirés de ressources détenues à titre de dotations et les charges du Fonds de dotation sont présentés dans le Fonds général.

Constatation des produits

Les apports affectés afférents aux activités de collecte de fonds sont constatés à titre de produits du Fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds général de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le Fonds de dotation.

Les revenus de placement du Fonds de dotation devant être utilisés selon les affectations imposées par le donateur sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées; autrement, ils sont comptabilisés à titre de produits reportés. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les promesses de dons pour la campagne de financement sont comptabilisées lors de leur encaissement.

2. Méthodes comptables (suite)

Répartition des charges de ressources humaines

La Fondation présente les charges à l'état des résultats par fonction. Les fonctions déclarées dans lesquelles des charges de ressources humaines sont ventilées sont les ressources humaines et les charges inhérentes aux produits. Les charges de ressources humaines sont ventilées de façon proportionnelle sur la base des heures effectuées directement dans l'exercice d'une fonction. La répartition est appliquée de façon uniforme selon cette base à chaque année.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût. Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers, incluant l'autre placement, sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement. Les placements à long terme de la Fondation consistent en des parts dans le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, qui est composé de participations dans des fonds communs de placement et de trésorerie. La Fondation détient 5 968,9882 parts (5 902,0564 parts en 2021) à une valeur unitaire de 1 004,30 \$ (1 212,88 \$ en 2021).

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fondation comptabilise dans l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Promesses de dons

Les promesses de dons en main sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
À court terme		
Besoins prioritaires	163 100	500 093
Besoins prioritaires – YMCA Ville de Québec	130 000	234 000
Développement du Camp YMCA Kanawana	58 462	46 000
Soutien à la réussite scolaire	414 922	416 693
Zone jeunesse	120 000	251 000
Réfugiés	10 000	10 000
À long terme		
Besoins prioritaires	19 785	180 481
Besoins prioritaires – YMCA Ville de Québec	110 000	260 000
Développement du Camp YMCA Kanawana	350 000	208 462
Soutien à la réussite scolaire	238 771	391 692
Zone jeunesse	100 000	220 000
	1 715 040	2 718 421

4. (Pertes) revenus de placement

Les (pertes) revenus de placement sont composés des éléments suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Revenus tirés des placements détenus par le Fonds général	—	16 809
Revenus tirés des placements détenus par le Fonds de dotation	912 976	461 452
Perte à la cession de placements détenus par le Fonds de dotation	(1 710)	(2 981)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements détenus par le Fonds de dotation	(1 651 201)	92 035
	(739 935)	567 315
Variation nette des produits reportés	599 801	(16 809)
	(140 134)	550 506

5. Ressources humaines

Les charges de ressources humaines incluses dans chacune des fonctions sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Charges de fonctionnement – ressources humaines	171 865	95 207
Charges inhérentes aux produits – dons et contributions	330 434	282 590
	502 299	377 797

6. Opérations entre parties liées

Les sommes reçues par l'entremise des programmes de collecte de fonds sont remises sous forme de dons à Les YMCA du Québec. Une somme totale de 2 266 646 \$ (2 240 817 \$ en 2021) a été remise à Les YMCA du Québec. Ces dons visent principalement à financer les programmes communautaires et les projets de développement de Les YMCA du Québec. Ils sont versés en fonction des besoins de Les YMCA du Québec et de l'évolution des placements de la Fondation.

Les YMCA du Québec facturent également à la Fondation des coûts de ressources humaines pour un montant de 502 299 \$ (377 797 \$ en 2021).

Les opérations avec Les YMCA du Québec sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les parties liées.

7. Charges inhérentes aux produits

Les charges inhérentes aux produits incluent les coûts engagés pour réaliser un effort spécial de financement dont des encaissements auront lieu au cours des prochaines années.

8. Produits reportés

Les produits reportés incluent une somme de 70 354 \$ (138 638 \$ en 2021) reçue d'un donateur pour financer le programme de Les YMCA du Québec – Alternative Suspension en 2023.

9. Soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine externe

Les soldes de fonds du Fonds de dotation grevés d'une affectation d'origine externe sont composés des dotations suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Appui de la mission du YMCA	1 135 794	1 135 794
Fonds Jeunesse Standard	750 000	750 000
Fonds Estate of William Ridley	589 146	589 146
Fonds Alphabétisation	400 000	400 000
Fonds Pointe-Saint-Charles	320 344	320 344
Programmes de partenariat dans les pays du tiers-monde	24 422	24 422
Formation des jeunes responsables	149 628	149 628
Fonds Sam Lazarus – Bourses pour les jeunes campeurs	399 195	420 696
Développement du Camp Kanawana	394 572	394 572
Fonds Westmount	63 300	63 300
Prix Gabrielle et Maurice A. Massé	30 000	30 000
Fonds Centre Jeunesse du Parc	5 465	5 465
Fonds Centre Jeunesse de NDG	1 322	1 322
Club Héritage	23 086	23 086
	4 286 274	4 307 775

10. Soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine interne

Le conseil d'administration de la Fondation a doté d'une affectation d'origine interne une tranche des revenus de placement gagnés sur les ressources détenues à titre de dotations ne comportant pas d'affectation externe ainsi que des dons reçus sans affectation externe. L'objectif de cette affectation d'origine interne est d'assurer le financement des programmes de Les YMCA du Québec. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans l'approbation préalable du conseil d'administration.

Les soldes du Fonds de dotation grevés d'une affectation d'origine interne sont composés des éléments suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Revenus de placement gagnés sur les ressources détenues à titre de dotations	247 944	249 654
Dons	860 332	860 332
	1 108 276	1 109 986

11. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est soumise au risque suivant lié à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des placements, qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers, des taux de change, et du degré de volatilité de ces taux et indices.

Dons et contributions – Annexe A

	2022	2021
	\$	\$
Dons annuels	133 425	142 033
Dons des corporations	1 386 730	1 029 037
Dons des fondations	751 189	727 882
Évènements-bénéfices	468 659	405 540
Dons majeurs des individus	82 408	98 452
Legs et dons planifiés	28 789	39 153
Dons en nature	30 596	27 631
	2 881 796	2 469 728